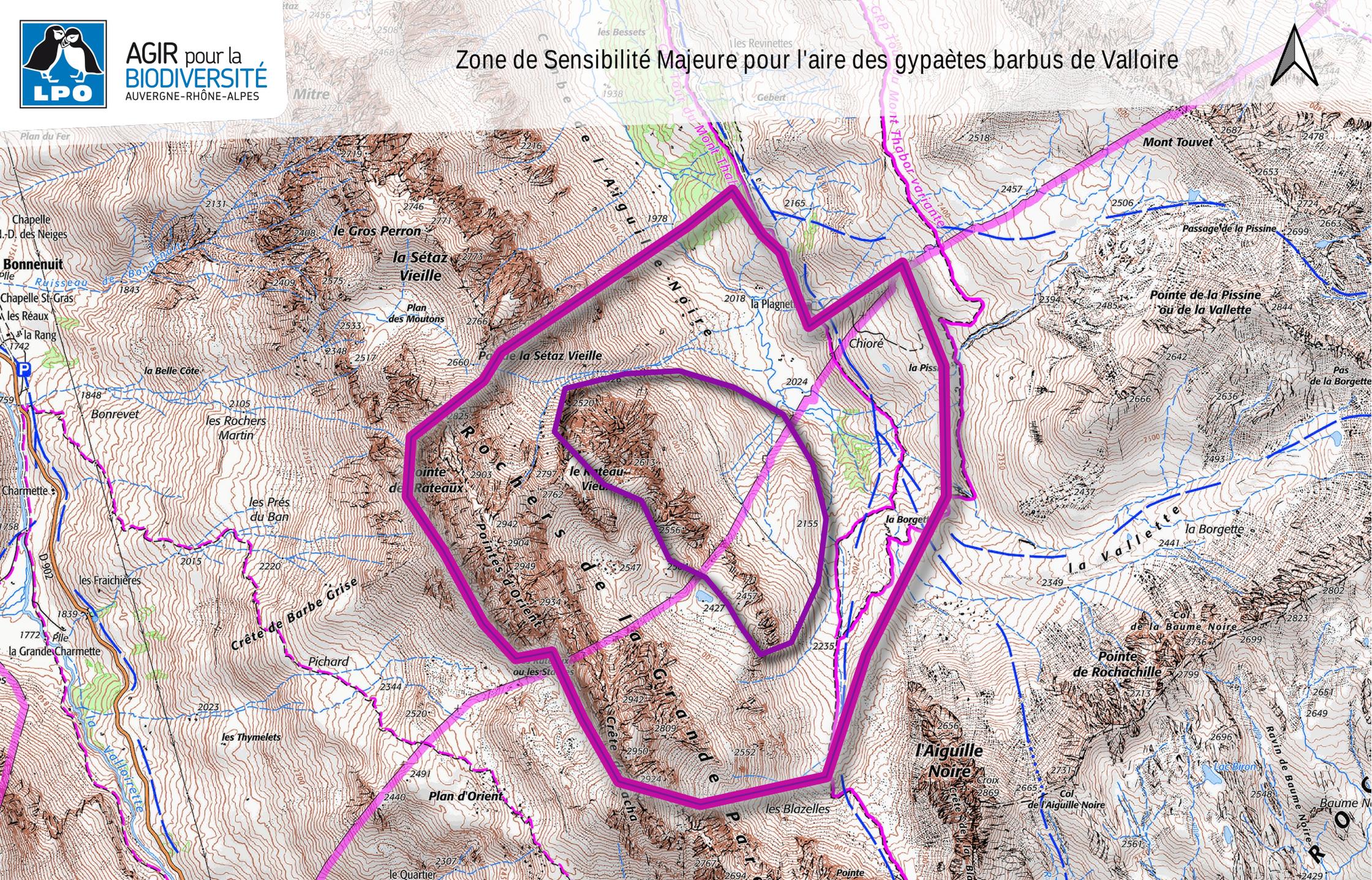




Zone de Sensibilité Majeure pour l'aire des gypaètes barbus de Valloire



-  Zone coeur : toutes les activités sont interdites dans la zone coeur du 1er novembre au 15 août
-  Zone tampon : Toutes les activités bruyantes dont le survol motorisé à moins de 1000m sol sont à proscrire